

FACTURE N° 4060008

N/REF : 29/04/2024 11H57 C:000013 I:23167
V/REF : E10784
V/Email reçu le Lundi 29/04/2024 à 11H57

SELON DEVIS N° 4040044

ALLIADE HABITAT
Maintenance Patrimoine
Centre de Paiement
173 AVENUE JEAN JAURES-CS30407
69364 LYON CEDEX 07

IMMEUBLE : ZOLA
144 - 146 RUE EMILE ZOLA
69150 DECINES CHARPIEU

Saint Priest, le 04 Juin 2024

ADRESSE : ALLEE N 144/146 (ZOLA) MME GREVOZ 06 30234955

Motif de la demande : Votre accord sur notre devis n° 4040044 du 24/04/2024 d un montant de 1754,90€ TTC

Donneur d'ordre : M. J. MARGARITO

LE 28/05/2024
MISE A DISPOSITION D'UNE EQUIPE DE 2 TECHNICIENS POUR RECHERCHE D'ODEUR PAR LA MISE EN PLACE DE FUMIGENES SUR ALLEE A ET B A PARTIR DES REGARDS EXTERIEURS ET VERIFICATIONS EN FONCTION DES VIDES SANITAIRES.
SORTIE DE FUMEE ESSENTIELLEMENT A L'ALLEE B, EFFECTIVEMENT UNE TRAINASSE FONTE EU/EV DANS LE VIDE SANITAIRE "DECROCHEE" DONC PLUS RACCORDEE.
ALLEE A, PRESENCE DE FUMEE PASSANT PAR LES TRAVERSEES DE TUYAUTERIE ENTRE LES DEUX ALLEES.
DANS LA CHAUFFERIE, IL FAUT REBOUCHER UNE TRAVERSEE AU CIMENT PROMPT.
DANS LE LOGEMENT AU RDC BENLARECH EGALEMENT, PASSAGE DE FUMEE SOUS LE BAC A DOUCHE.

COMMENTAIRES : CB LCOMPTER Email envoyé le 04/06/24 à 16H28 M. J. MARGARITO

=====			
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	P.U. HT
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence		1595,37
			1595,37
		TOTAL H.T.	1595,37
		T.V.A. a 10,00%	159,53
		TOTAL T.T.C.En EURO	1754,90

Valeur en votre reglement au 31 Juillet 2024



La gestion complète de
tous vos circuits d'eau

- RECHERCHE DE FUITES
- RÉPARATION DE CANALISATIONS
- ENTRETIEN ET MAINTENANCE D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT
- TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL ET MISE EN CONFORMITÉ DÉBOUCHAGE, POMPAGE ET ENTRETIEN DE RÉSEAUX
- RÉNOVATION D'INSTALLATIONS PLOMBERIES SANITAIRES

FACTURE N° 4060008

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

BON DE COMMANDE

**DIRECTION DES
EXPERTISES**
Référence à rappeler
Commande N° E10784
EXEMPLAIRE FOURNISSEUR

ENVOI PAR MAIL : contact@solydec-maintenance.fr

SARL SOLYDEC
3 RUE MAURICE AUDIBERT
69800 ST PRIEST

SERVICE ENVIRONNEMENT
Emetteur : M. Jérôme MARGARITO

Prestation Parties Communes

Travaux : recherche fuite réseau EU, à réaliser entre le 30/04/2024 et le 24/05/2024

**mise en place de fumigène dans vide sanitaire afin de détecter fuite sur--réseau.--Suivant votre devis
n° 4040044**

DECINES 144-146 E.ZOLA (ALH 505)
144-146 RUE EMILE ZOLA
69150 DECINES CHARPIEU

	H.T. (€)	Quantité	Montant HT(€)	Taux TVA
THO - .Travaux hors bordereau / .Travaux hors bordereau DECINES 144-146 E.ZOLA (ALH 505)	1.595,37	1,00	1.595,37	10,00 %

Virement CE
30 jours réception fact. (*)
(*) Sauf si le contrat prévoit une procédure de constatation de la conformité des prestations.

Total HT (10,00)	1595,37 €
Total TVA 10,00 %	159,54 €
Total HT	1595,37 €
Total TTC	1754,91 €

Veuillez adresser votre facture dans les 15 jours suivant la réalisation des travaux, en indiquant la date d'exécution et la référence de notre commande, à l'adresse suivante :

Alliade Habitat
Centre de paiement
173 avenue Jean Jaurès CS 30407
69364 LYON cedex 07

Le responsable de l'entreprise destinataire de cette commande s'engage à appliquer les **principes généraux de prévention** conformément à l'article L230-2 du code du travail.

Il s'engage également à :

- ☞ Avoir les qualifications nécessaires à l'exécution de la prestation
- ☞ Evaluer les risques et commenter à ses salariés les mesures de préventions
- ☞ Mettre en œuvre les protections collectives et individuelles ainsi que les signalisations appropriées, en privilégiant les protections collectives
- ☞ Utiliser des matériels sûrs et contrôlés (certification ou attestation de type CE)
- ☞ Evacuer quotidiennement les déchets par ses propres moyens
- ☞ Assurer la sécurité des biens et des personnes dans son périmètre d'intervention
- ☞ Ne rejeter aucun produit polluant dans les réseaux
- ☞ Respecter les interdictions de fumer
- ☞ Interdire à ses salariés la consommation d'alcool lors de l'intervention
- ☞ Si la nature des travaux nécessite la mise au point d'un Plan de Prévention des Risques, à ne pas commencer l'exécution avant la signature du PPR

Il est rappelé que toute co-activité est interdite dans les logements vacants ou occupés.

En cas de **danger, accident ou incident**, il devra alerter les services de secours (18 ou 112) et informer Alliade Habitat au 04-72-89-22-22, ou à défaut l'ordonnateur de la commande.